



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Drôme

22 JAN. 2019

	ATTRIB	AVIS	INFO
Maire			✓
D.G.S			
Finances			
Personnel			
Police Municipale			
Economie			
Urbanisme	✓		
P.C.A.S			
Services Techniques			
CCAS			
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13			✓
14 15 16 17 18 19 20 21 22			

144499

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
Place du Dr Rozier
BP 512
26401 CREST Cedex

Romans le 15 janvier 2019

Dossier suivi par Anais FERNANDES

Objet : Arrêt du projet de PLU + Accusé de réception

Monsieur le Maire,

Dans votre courrier du 02 janvier 2019, vous m'indiquez que le Conseil Municipal a arrêté le projet de révision du PLU de votre commune, et à ce titre, vous sollicitez mon avis sur ce dossier.

Après consultation du dossier, je vous informe que ce projet de révision n'appelle aucune observation de ma part.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Président
et par délégation
A. FERNANDES

Le Président



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Copie DDT - Service Aménagement du Territoire et Risques – Pôle Aménagement
Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA DRÔME

Clos des Tanneurs - Avenue Adolphe Figuet • BP 153 • 26104 ROMANS/ISÈRE CEDEX • Tél. : 04 75 48 72 00

Fax - Établissement de Romans : 04 75 02 73 94 • Établissement de Montélimar : 04 75 00 86 29

www.cma-drome.fr

Décret n°2010-934 du 24 août 2010.